

Chers Parents,

La rentrée des classes approche à grands pas...

Jeudi 2 septembre 2021, vos enfants vont effectuer leur rentrée au sein de l'école La Lebade dans un contexte un peu particulier que vous connaissez déjà pour certains. Un protocole de rentrée a été élaboré afin que tous les enfants puissent intégrer les bancs de l'école dans les meilleures conditions tout en respectant les gestes barrières appropriés pour garantir leur sécurité.

Pour l'année scolaire 2021-2022, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports entend maintenir une stratégie privilégiant l'enseignement en présence, pour la réussite et le bien-être des élèves, tout en limitant la circulation du virus au sein des écoles et établissements scolaires. Afin de mettre en œuvre des mesures proportionnées, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a établi pour la prochaine année scolaire, en lien avec les autorités sanitaires, une graduation comportant quatre niveaux (vert, jaune, orange et rouge).

Actuellement, notre zone géographique se situe dans le **niveau jaune**, le protocole repose donc sur cinq principes fondamentaux :

- ❖ **L'organisation des espaces clos afin de maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.** Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe.
- ❖ **L'application des gestes barrière**, mesures de prévention individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus. Le respect des gestes barrière en milieu scolaire fera l'objet d'une sensibilisation, d'une surveillance et d'une approche pédagogique adaptée à l'âge de l'élève ainsi qu'à ses éventuels besoins éducatifs particuliers. Votre sensibilisation et votre implication en tant que parents sont également indispensables pour garantir l'application permanente de ces règles.
- ❖ **La limitation du brassage des élèves de groupes différents (classes, groupes de classes ou niveau) est requise.** L'école organisera le déroulement de la journée et des activités scolaires pour limiter les regroupements et les croisements importants entre groupes.
- ❖ **Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**, composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus. Un plan de **nettoyage quotidien des locaux** a été élaboré pour assurer un nettoyage approfondi des salles de classe, de l'espace de restauration, des sanitaires et de tous les autres espaces fréquentés par les élèves et les adultes
- ❖ **La formation, l'information et la communication**, tant il est nécessaire de sensibiliser et d'impliquer les élèves, leurs parents et les membres du personnel à la responsabilité de chacun dans la limitation de la propagation du virus.

Les organisations prévues

- ❖ **L'organisation des enseignements** : la salle de classe de votre enfant **a été pensée** pour respecter le protocole en vigueur. L'aération de la salle sera assurée avant l'arrivée des élèves, durant les récréations, pendant la pause repas et en fin de journée.

L'enseignant(e) de votre enfant portera un masque dans toutes les situations et toute la journée dans les espaces clos.

- ❖ **Organisation de la restauration**: L'organisation des temps de restauration et d'accès à la cantine a été conçue de manière à **limiter au maximum les regroupements et les croisements importants** entre groupes d'élèves. Les groupes classes seront divisés en deux services (suivant le nombre d'enfants) et se restaureront dans une salle du restaurant scolaire spécifique.

- ❖ **Organisation des transports scolaires**: ils reprendront normalement aux horaires habituels. Le port du masque est obligatoire pour les élèves d'élémentaire.

Les modalités d'accueil des élèves

- ❖ **Points et horaires d'accueil et de sortie des élèves** : Afin d'éviter un engorgement à l'entrée et à la sortie des élèves, nous utiliserons les deux portails que comptent notre école. Les **gestes barrières** sont également **valables sur le parking** de l'école et notamment le port du masque pour les adultes.

Ainsi, dans le respect des directives sanitaires précédemment définies, l'accueil des élèves est organisé comme suit :

- **Maternelle** : entrée par le **portail maternelle** de **8H50 à 9H**. A partir du deuxième jour de classe, les parents de moyenne et grande sections maternelles n'entrent pas dans l'établissement. Seul un accompagnateur pour les enfants de petite section est toléré.
- **Elémentaire** : entrée et sortie par le **portail élémentaire** (côté cantine) de **8H50 à 9H et 16H30**.

Les **sorties à 12H** et les **entrées après le repas de 13H20 à 13H30** se feront au **portail maternelle**. Les entrées et sorties du transport scolaire s'effectuent par le portail maternelle, les élémentaires étant accompagnés par un agent auprès de leur classe.

Le jour de la rentrée en maternelle : Les enfants de la classe de petite et moyenne sections seront accueillis dans leur classe à partir de 8H50 (à l'entrée habituelle : portail maternelle) accompagnés d'un parent masqué.

Les enfants de moyenne et grande sections seront accueillis dans la cour de récréation par l'enseignante à partir de 8H50 accompagnés d'un parent masqué.

Toute personne non masquée se verra refuser l'accès à l'établissement. A 9H15 les parents accompagnateurs devront quitter les locaux.

Le jour de la rentrée en CP/CE1 : Les enfants de la classe de **CP/CE1** de Madame Aimier seront accueillis dans la cour de récréation, par le **portail élémentaire** (côté restaurant scolaire) de **8H50 à 9H** en présence d'un parent masqué s'ils le souhaitent.

Le jour de la rentrée en CE1/ CE2 et CM1/CM2 : Les enfants rentreront par le portail élémentaire et se présenteront devant leur classe, **les parents ne rentreront pas** dans l'établissement.

Pour les élèves des écoles maternelles, le port du masque est proscrit et obligatoire pour les élèves d'élémentaire dans les espaces clos.

Rôle et recommandations pour les parents

Votre rôle est essentiel dans le respect des gestes barrière (explication à votre/vos enfant(s), fourniture de mouchoirs en papier jetables, ...) et dans le retour de vos enfants à l'école. Dans l'école, le matériel nécessaire pour le respect du protocole sanitaire est prévu par le SIRP. Il n'est donc pas recommandé d'en fournir à vos enfants. Vous vous engagez à **ne pas mettre vos enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19** chez l'élève ou dans sa famille. Vous vous engagez également à prendre la température de votre enfant avant chaque départ pour l'école. En cas de **symptôme ou de fièvre** (38°C ou plus), **l'enfant ne doit pas se rendre à l'école**.

Vous vous engagez à porter un masque aux abords de l'école, si la distanciation d'un mètre ne peut être respectée, et à **fournir à vos enfants d'élémentaire des masques** « grand public » de catégorie 1 ou masques chirurgicaux.

Surveillance de l'apparition de symptôme chez un élève

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève, **une procédure très stricte de prise en charge sera appliquée** :

- **Isolement immédiat** de l'élève avec un masque (pour les enfants en âge d'en porter) dans un lieu permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale.
- **Appel sans délai** des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.
- Rappel par le directeur de la **procédure à suivre par les parents** à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant.
- **Nettoyage approfondi** de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- Poursuite stricte des gestes barrière.

Le **1^{er} cas positif**, dans une classe primaire (maternelle ou élémentaire) entraînera la **fermeture de la classe** pour une durée de **7 jours**.

Vous remerciant de votre compréhension et de votre coopération,

Les équipes de l'école La Lebadie et le SIRP